

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR D'AURILLAC situé sur la commune de AURILLAC.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Tomate (Bonjour, Nous recherchons des tomates fraîches sur la période de juillet à septembre. 2 à 3 livraisons par semaine. Merci de préciser les conditionnements possibles, les labels, certification, démarche, dénomination reconnus par l'Etat du produit.) (réponse le 17/05/2026 au plus tard) – Quantité maximum : 1 000Kg - 1 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : non précisé

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Les livraisons sont possibles entre 6h00 et 11h00.

IMPORTANT: Pour les produits frais (fromages, laitages, viandes), les livraisons DOIVENT être faites par véhicule réfrigéré, avec contrôle de la température à réception (+3°) et contrôle de la température du véhicule. Merci de votre compréhension.

Date limite de remise des offres :

17/05/2026, à minuit.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 29/06/2026 au 29/09/2026

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande

publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (..) – 60%
- Qualité du produit (Label, certification, démarche, dénomination reconnus par l'Etat) – 20%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 10%
- Service proposé (Conditionnement grammage) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR D'AURILLAC
- JEROME BRUEL
- Avenue de la REPUBLIQUE
- 15000 AURILLAC
- Responsable des achats : VALERIE VEYRIERES
- Téléphone : 04 71 46 56 56
- Courriel : sec.cuisines@ch-aurillac.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Clermont-Ferrand